

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2018

1 – RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Le Conseil Municipal valide l'offre de Mr FEUGERE qui sera nommé Délégué à la Protection des Données pour la Commune.

2 – DYNACITE

Le Maire informe le Conseil que DYNACITE ne peut pas démolir le bâtiment 4 dans un délai proche faute de financement.

3 – TRAVAUX

Bilan des travaux en cours :

Intervention de l'entreprise PACCARD pour réparation du clocher.

Connexion réseau eau potable en cours

Trottoirs entre la mairie et l'agence postale : fin aout, début septembre

Enrobés route départementale : Mi septembre pour deux semaines

Signature des trois marchés pour les études de la mairie. Bilan amiante/plomb. Etudes géotechniques. Contrôle technique.

4 – LA POSTE

Le Conseil Municipal accepte la proposition du groupe « LA POSTE » de fournir gratuitement un ilot numérique (ordinateur, imprimante/scanner, accès internet, mobilier. Ceci dans le but de favoriser l'accès à internet à tous.

5 – CENTRE DE GESTION DES COMMUNES

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec le CDG permettant le remplacement temporaire de personnel.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec le CDG concernant la signature électronique.

6 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

Le maire donne le compte-rendu des diverses réunions.

7 – ECOLE

Le maire donne le compte-rendu du conseil d'école.

Madame Joëlle CHORIER ne souhaite pas prolonger son contrat au poste d'animatrice aux Temps d'Activité Périscolaires. Elle conserve son poste à la cantine.

Le remplacement sera assuré par madame ABERKANE, AVS à l'école qui a déjà assuré cette fonction.

8 – PHARMACIE

Le Conseil Municipal répond favorablement à la demande de soutien des répartiteurs pharmaceutiques, sociétés assurant l'approvisionnement de nos pharmacies.

9 – INDUSTRIE LUNETIERE

Le Conseil Municipal répond favorablement à la demande de soutien des fabricants de lunettes du Département.

10 – OFFICE NOTARIAL DES FORETS

Le Conseil Municipal valide la proposition d'assiette pour la campagne 2019 établie par les services de l'ONF.